



## Que faire pour obtenir des réponses aux questions sur le forfait d'assurance collective de CARS

Voici la marche à suivre pour obtenir des réponses à vos questions :

Lire le document concernant la couverture d'assurance offerte sur le site Web de CARS : [https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS\\_-\\_Insurance\\_Summary\\_Mar2020\\_FR.pdf](https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS_-_Insurance_Summary_Mar2020_FR.pdf).

1. Ce document devrait répondre à la plupart de vos questions à ce sujet.
2. Si le document ne répond pas à une question particulière, vous pouvez la poser au bureau de CARS. CARS ou notre courtier d'assurance vous répondra. Il est important de ne pas se fier à l'interprétation de tout un chacun sur ce que cette police offre. Comme pour tout type d'assurance, il vaut mieux que ce soit CARS qui demande une réponse à l'assureur.
3. S'il y a un incident, il est essentiel qu'un rapport d'incident soit rempli et envoyé au bureau de CARS : [https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS\\_Incident\\_Report-FR.pdf](https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS_Incident_Report-FR.pdf).
4. Pour les personnes qui doivent connaître les détails de la police d'assurance de CARS, il leur faudra signer avec CARS une entente de confidentialité qui sera conservée au bureau de CARS. Ces personnes devront en faire la demande au bureau de CARS et y énumérer les détails qu'elles doivent savoir.